



NOUVELLE PERSPECTIVE

**DROITS DE L'HOMME
HUMAN RIGHTS**



RAPPORT DE SESSION DE FORMATION D'OBSERVATEURS ELECTORAUX NATIONAUX DE L'ONG NOUVELLE PERSPECTIVE : DOUALA, 26 – 27 ET 28 AOUT 2025

SESSION ANIMEE PAR :

MME TCHATEB A MESSE, OBSERVATRICE INTERNATIONALE ET COORDINATRICE NP LITTORAL-DOUALA

M. Jean Merci NDEGUE, OBSERVATEUR ELECTORAL INTERNATIONAL ET HUMANITAIRE, FACILITATEUR PRINCIPAL ;

M. Ernest Hervé ESSAMA, EXPERT EN DROIT DE L'HOMME ET ELECTORAL, CO-FACILITATEUR ;

REGIS SEVERIN TANGA TANGA , METHODOLOGUE , CO-FACILITATEUR

M. Victor BISSOHONG, COORDINATEUR NP NORD CO-FACILITATEUR ;

M.KOTTO SILO, EXPERT ELECAM

LINDA FOUTH NEDI, JOURNALISTE ET MODERATRICE DE L'ATELIER

INTRODUCTION

L'année 2025 est marquée par un agenda électoral chargé en Afrique sud saharienne. Parmi lequel le Cameroun se prépare pour les élections. Ces élections qui s'annoncent dans des contextes socio politiques tendus se révèlent importantes pour évaluer la mise en œuvre des principes démocratiques.

En tant qu'acteur démocratique, l'ONG Nouvelle Perspective se positionne pour accompagner les Etats dans leurs processus de démocratisation à travers l'observation électorale. Fort de son expérience en matière d'observation électorale dans plusieurs pays, nouvelle perspective compte déployer des observations électorales pour suivre de bout en bout le déroulement du processus électoral au Cameroun.

Dans cette optique, elle a initié en collaboration avec **ELECAM**, une session de formation et de sensibilisation citoyenne, sur le processus électoral à venir.

Cette session a pour objectif de consolider les compétences techniques, éthiques et opérationnelles des participants en matière d'observation électorale selon les standards internationaux.

Cette session s'est déroulé du 26 au 28 Août 2025 à la salle polyvalente enfance joyeuse de Douala, Bonanjo, dans l'arrondissement de Douala 1^{er} ;

OUVERTURE DE LA SESSION DE FORMATION.

La coordinatrice de nouvelle perspective – littoral, Dame **TCHATEB A MESSE** a ouvert la session avec un mot de bienvenue chaleureux, exprimant l'importance de la session de formation pour les participants(es) et les objectifs fixés. Elle n'a pas manqué de remercier les autorités administratives et judiciaires qui ont accompagnés cette initiative portée par nouvelle perspective. L'historique de nouvelle perspective et agenda de la session a été présenté par monsieur **NDEGUE Jean Merci**, expert électoral et humanitaire **N.P.**

Chaque participant, sur une fiche de présence s'est présenté en indiquant son nom, son centre de provenance, sa fonction, et exprimer ses attentes.

EQUIPE DE FACILITATEURS



1- EQUIPE ADMINISTRATIVE :

la logistique a été assurée par la coordination de **Nouvelle Perspective** pôle Région du littoral.

2- THEMATIQUES ET AGENDA DE L'ATELIER

Les sujets qui ont composé l'agenda de l'atelier se présentent comme suit :

➤ **Jour 1 : Mardi 26 Août 2025**

- Accueil et présentation des intervenants
- Objectifs du cours et aperçu de l'agenda
- Cadre légal des élections présidentielles d'octobre 2025 au Cameroun
- Rôle et attentes de l'observateur national dans le contexte des élections présidentielles 2025
- Code de conduite et principes éthiques de l'observateur électoral.
- Q & R + distribution des fiches.

➤ **Jour 2 : Mercredi 27 Août 2025-09-02**

- Retour sur les acquis
- Méthodologie d'observation le jour du scrutin
- Identification des irrégularités électorales
- Sécurité des observateurs et gestion des incidents électoraux
- Q & R + évaluation journalière.

➤ **Jour 3 : Jeudi 28 Août 2025**

- récapitulatif du jour 2 et synthèse
- mécanismes de déploiements et de suivi des observateurs
- système de collecte et de remontée des données terrain
- engagement citoyen et responsabilité démocratique des observateurs
- évaluation finale + remise des attestations + photos de groupe .

3- MATERIEL DE FORMATION

Les participants ont reçu un kit de formation composé de :

- Bloc Notes
- Stylo

4- L'atelier s'est déroulé sur trois (03) jours.

Dix (10) sujets ont été facilités pendant douze (12) heures soit quatre heures de facilitation par jour d'atelier.

6- Les Attentes

Au début de l'atelier, les participants ont décliné leurs attentes qui ont été notées et affichées. Elles sont de trois ordres ;

✓ **Par Rapport A L'atelier :**

- Acquérir de l'expérience en matière électorale
- Etre capable de maitriser le mécanisme de déroulement d'une élection
- Acquérir des connaissances afin d'être apte pour les échéances électorales à venir
- Connaitre et maitriser certains outils en matière électorale
- Maitriser les bonnes pratiques en matière électorale
- Connaitre les techniques de l'observation nationale des élections.

✓ **Par Rapport Aux Facilitateurs**

- Donner tous les rudiments aux participants
- Présenter une belle méthode d'observation des élections bien spéciale pour les présidentielles du 12 octobre 2025 au Cameroun
- Etre flexible envers les participants
- Etre précis et concis dans la facilitation
- De meilleures explications adaptées au niveau de la compréhension des participants
- Mettre toutes les présentations sous support USB à remettre aux participants.
- Fournir les cadres conceptuels et les guides pratiques

✓ **Par Rapport Aux Participants**

- Échanges d'experiences et partages de bonnes pratiques
- Compréhension, travail d'equipe, esprit de groupe
- Faire le réseautage; Renforcer les liens
- Sympathie pendant les travaux

7.2 - OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif général de l'atelier est de renforcer les capacite techniques et opérationnelles sur les principes, méthodologies et outils de l'observation électorale;

Quant aux objectifs spécifiques, il s'agit essentiellement de:

- ✓ Impulser la dynamique citoyenne pour une démocratie plus équilibrée et stable,
- ✓ Renforcer les acquis pour une observation efficace du processus électoral,
- ✓ promouvoir des élections pacifiques et inclusives;
- ✓ Faire comprendre aux participants (es) les causes et dynamiques des conflits électoraux;
- ✓ Amener les participants à identifier les mecanismes de prevention et d'atténuation des conflits

7.3 - CODE DE CONDUITE ADOPTÉ PENDANT LES ATELIERS

- la ponctualité
- La Discipline
- La mise du telephone sur silence
- Le respect mutuel.
- L'engagement
- Le non-formalisme,
- Le respect du timing de l'intervention

EN IMAGE, MOMENTS D’EVALUATIONS, D’ECHANGES ET DE PARTAGE ENTRE FACILITATEURS ET PARTICIPANTS ANIME PAR DAME LINDA FOUTH NDEDI, JOURNALISTE ET MODERATRICE DE CET ATELIER



Jour 1: Mardi 26 Août 2025

ACTIVITÉS	TECHNIQUE UTILISÉE ET CONTENUS
<p>OBJECTIFS DU COURS ET APERÇU DE L'AGENDA</p>	<p>Conduite par le facilitateur Regis Severin TANGA TANGA, cette session a eu pour objectif d'amener les participants à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre de comprendre les objectifs d'un Cours et aperçu de l'agenda electoral, - Un cours typique sur le processus electoral peut couvrir les points suivants: <ul style="list-style-type: none"> ● Cadre Electoral - De l'introduction au système électoral du pays, - Des principes fondamentaux des élections démocratiques, - Du rôle des différents acteurs (gouvernement, commission électorale, partis politiques, société civile)

	<ul style="list-style-type: none"> • Les Processus électoraux <ul style="list-style-type: none"> - Du processus d'inscription des électeurs, - Logistique du jour du scrutin: <ul style="list-style-type: none"> ○ De la preparation des bureaux de vote, et dépouillement des bulletins • L'observation Electorale <ul style="list-style-type: none"> - Des objectifs et portée de l'observation, - Des méthodes de collecte d'informations et de redaction de rapports, - Du code de conduite des observateurs pour garantir l'impartialité et l'absence d'interférence .
<p>CADRE LEGAL DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES</p> <p>2025</p>	<p>Conduite par le facilitateur ESSAMA Ernest Hervé, cette session a eu pour but d'amener les participants à comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fondements légaux <p>la constitution du Cameroun :</p> <p>C'est le texte de base qui détermine les règles de l'élection présidentielle, incluant le rôle du conseil constitutionnel et l'indivisibilité de la nation camerounaise,</p> <ul style="list-style-type: none"> - les lois électorales : <p>elles sont l'ensemble des textes qui régissent les modalités pratiques de l'élection présidentielles, de la candidature au vote et aux résultats.</p> <ul style="list-style-type: none"> - les acteurs clés

	<p>élections Cameroun (ELECAM) : cette institution, créée avec le soutien des partenaires internationaux, est chargée d'organiser les élections, y compris les opérations de vote à l'étranger.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le conseil constitutionnel : cette haute cour de justice est compétente pour valider ou invalider les candidatures et trancher sur les contentieux électoraux. - le ministère de l'administration territoriale : <p>le ministre de l'administration territoriale a un rôle dans le maintien de l'ordre et l'application des lois, même si des actions peuvent être contestées en cas de dépassement de ses dépassements de ses compétences.</p>
<p>ROLE ET ATTENTES DE L'OBSERVATEUR NATIONAL DANS LE CADRE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2025</p>	<p>Cette session a été conduite par KOTTO SILO Ernest Aristide, expert ELECAM, il a emmené les participants à comprendre le rôle de l'observateur national :</p> <ul style="list-style-type: none"> - collecter les renseignements sur la conduite du processus électoral, en notant les activités des partis politiques, l'ouverture des bureaux de vote, le déroulement du vote, le dépouillement et la publication des résultats - Transmettre les constatations au siège de la mission d'observation et formuler des jugements éclairés sur le processus - Assurer une surveillance régulière du processus électoral pour garantir qu'il se

	<p>déroule conformément à la loi et aux normes démocratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans certaines situations, les observateurs peuvent être appelés à participer à des débats sur des plaintes ou à offrir des conseils, mais cela doit se faire en respectant strictement le principe de non-ingérence - s'engager à être neutre et à ne pas prendre parti pour un candidat ou un parti politique - agir avec objectivité, transparence, et responsabilité, en respectant le code de conduite des observateurs.
<p>CODE DE CONDUITE ET PRINCIPES ETHIQUES DE L'OBSERVATEUR ELECTORAL</p>	<p>Cette session a été animée par NDEGUE Jean Merci, principal facilitateur de ce programme de formation, il a amené les participants à comprendre les principes fondamentaux du code de conduite d'un observateur électoral.</p> <p>Il a relevé que l'observateur doit faire preuve d'impartialité et neutralité.</p> <p>Que l'observateur ne doit manifester aucun parti pris envers les autorités, partis politiques, les candidats ou les électeurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'observateur doit être indépendant de toute affiliation politique ou intérêt personnel qui pourrait créer un conflit d'intérêts. - Que l'observateur doit afficher un comportement élégant dans le processus électoral : les observateurs ne doivent pas interférer, entraver ou perturber le processus électoral, le vote, le dépouillement ou la présentation des résultats.

	<ul style="list-style-type: none"> - Que les irrégularités doivent être signalées aux fonctionnaires électoraux de manière discrète, et un pas en donnant les instructions ou en contredisant les décisions des responsables - Pour finir, l'observateur doit faire preuve de prudence avant de publier les informations recueillis ; les conclusions doivent être basées sur des observations personnelles des faits clairs et des preuves vérifiables.
--	--

JOUR 2 : MERCREDI 27 AOUT 2025

<p>METHODOLOGIE D'OBSERVATION LE JOUR DU SCRUTIN</p>	<p>Après son souhait de bienvenue, dame TCHATEB A MESSE, coordonnatrice des dits ateliers est revenue sur les acquis pour rappeler aux participants : Qu'une bonne écoute et une participation active à la formation sont primordiales pour ancrer les connaissances.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après la mise au point, les participants ont été à nouveau conduite par M. TANGA TANGA Régis Severin pour connaître les méthodes qu'un observateur doit utiliser pendant le scrutin. <p>A travers une projection, le facilitateur M. TANGA TANGA Régis Severin s'est appuyé sur le comportement d'observateurs pendant la journée du scrutin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que les observateurs doivent se déployer à la première heure dans les bureaux de vote pour observer différentes phases. - Que les observateurs doivent remplir les fiches détaillées couvrant : - l'ouverture du bureau de vote, la vérification de l'identité des électeurs et la
---	---

	<p>procédure de vote, la gestion des flux des électeurs et les éventuelles irrégularités ou contestations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que les observateurs doivent veiller sur la fermeture des bureaux de vote et le processus électoral. - Noter le nombre total des bulletins, les bulletins nuls, les contestations, et vérifier si le décompte des enveloppes correspond au nombre d'électeurs. - Que l'observateur doit consigner toutes les observations, qu'elles soient positives ou négatives, et les soumettre à la coordination centrale pour analyse et conclusion. - Pour finir, il a été rappelé une fois de plus aux participants que l'observateur doit rester neutre face aux partis et autorités, qu'il ne doit pas entraver le déroulement du vote, du dépouillement ou la présentation des résultats. <p>En gros, baser toutes les conclusions sur des faits documentés et vérifiables.</p>
<p>IDENTIFICATION DES IRREGULARITES ELECTORALES</p>	<p>Faisant suite à la session sur l'identification des irrégularités électorales, cette session a été conduite par M. BISSOHONG Victor.</p> <p>A l'issue de la session, les participants devraient être capables et en cas d'irrégularités électorales, noter tous les détails de l'incident, y compris l'heure, le lieu et les personnes impliquées.</p> <p>L'information doit être transmise à la mission d'observation électorale pour validation.</p>

	<p>L'observateur peut coopérer avec d'autres observateurs électoraux et si nécessaire informer les autorités compétentes. Les observateurs doivent faire rapport au gouvernement et aux organisations qui les mandatent ainsi qu'à la communauté nationale et internationale.</p> <p>Pour terminer, il a été rappelé que les observateurs ont pour rôle d'accroître la confiance dans le processus électoral, de décourager la fraude et de faire des recommandations pour améliorer le système démocratique.</p> <p>Leur travail permet également de surveiller le déroulement des élections, y compris les aspects de la campagne électorale et le rôle des médias.</p>
<p>SECURITE DES OBSERVATEURS ET GESTIONS DES INCIDENTS ELECTORAUX</p>	<p>Après un moment d'humour passé avec Linda Fouth Ndedi, journaliste et modératrice de cet atelier de formation, la parole a été donnée à M. ESSAMA Ernest Hervé, l'objectif de cette session était de sensibiliser les participants.</p> <p>Il a attiré l'attention sur la sécurité personnelle de l'observateur :</p> <p>Dire que les observateurs doivent être attentif à leur sécurité et éviter les risques inutiles qui pourraient les mettre en danger, ainsi que les autres personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que la sécurité des observateurs et la gestion des incidents électoraux sont des aspects cruciaux des missions d'observation électorale. - Qu'il est essentiel de suivre les règles de sécurité et les procédures d'urgences établies par l'organisation d'observation.

	<ul style="list-style-type: none"> - De collaborer avec les autorités locales, si nécessaire et approprié, peut aider à assurer la sécurité et un environnement propice. - Des protocoles de sécurité, y compris les procédures d'urgences, doivent être mise en place et respectés par tous les observateurs. - Les observateurs doivent être informés des conditions locales, y compris les risques sociaux, économiques et politiques, pour adopter leur comportement. <p>En ce qui concerne les gestions des incidents électoraux, les observateurs doivent être vigilants aux irrégularités et fautes, qu'elles soient intentionnelles (fraude) ou involontaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que les incidents doivent être signalés aux dirigeants de la mission d'observation et à l'organisme électoral pour qu'ils prennent les mesures correctives nécessaires.
EVALUATION JOURNALIERE	<p>Que quelques minutes après, M. ESSAMA Ernest Hervé a posé les questions aux participants pour récupérer les aspects positifs et négatifs de la journée de formation, comprendre le ressenti et leur niveau de satisfaction.</p>
Jour 3 : jeudi 28 août 2025	
<p style="text-align: center;">RECAPITULATIF JOUR 2 ET SYNTHESE</p> <p style="text-align: center;">MECANISMES DE DEPLOIEMENT ET DE SUIVI DES OBSERVATEURS.</p>	<p>Après récapitulatif de la deuxième journée de formation faites par le facilitateur M. ESSAMA Ernest Hervé,</p> <p>Nous avons procédé aux travaux du 1^{er} module de la journée, et qui a été dirigé par le même facilitateur, qu'en quelques lignes il a ressorti que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mécanisme de déploiement et de suivi des observateurs est l'ensemble des stratégies et des procédures utilisées pour organiser le déploiement d'observateurs sur le terrain et

	<p>pour surveiller leurs activités et le processus électoral observé. Cela inclut la sélection des observateurs , leur formation , la détermination des zones à observer en fonction des risques , la collecte des données par les observateurs , leur reporting , et les méthodes pour assurer l'intégrité , l'équité et l'efficacité de l'observation électorale .</p>
<p>SYSTEME DE COLLECTE ET DE REMONTEE DES DONNEES TERRAIN</p>	<p>La session du Système de collecte de données a été conduite par le facilitateur NDEGUE Jean Merci</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dire qu'un système de collecte et de remontée des données terrain en matière électorale est un ensemble de procédures , de technologies et de ressources humaines conçu pour recueillir , vérifier et transmettre des informations provenant des bureaux de vote et d'autres sources sur le terrain , afin de soutenir le processus électoral et de créer des bases de données fiables pour des analyses ultérieures . - Il peut intégrer des technologies comme les applications mobiles, ou les plateformes en ligne, pour une transmission rapide.
<p>ENGAGEMENT CITOYEN ET RESPONSABILITE DEMOCRATIQUE DES OBSERVATEURS</p>	<p>La session animée par M. TANGA TANGA Régis Severin a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur l'engagement citoyen et responsabilité démocratique des observateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dire que l'engagement citoyen est l'implication des citoyens dans la vie de leur communauté, agir pour le bien-être commun, participer à la vie politique au

débat public ou se lancer dans des actions de solidarité.

- Dire que la responsabilité démocratique des observateurs, qu'ils soient citoyens ou professionnels, doivent respecter des principes pour garantir la fiabilité et l'efficacité de leur observation.

Cela comprend :

- L'accès à l'information nécessaire pour comprendre et évaluer le processus observé.
- Avoir l'esprit de développer une lecture critique des événements et des informations reçues, diversifier ses ressources.
- De respecter des règles et veiller à sa propre sécurité et à celle des autres, tout en respectant les procédures et les règles d'accréditation.

Simulation du déroulement du processus électoral dans un bureau



La session de simulation , coordonnée par l'expert d'ELECAM, M. KOTTO SILO , a permis aux participants de comprendre le rôle qu'un observateur , membres de bureau de vote, force de sécurité , medias, électeurs et délégués de partis politiques devraient jouer comme rôle pendant et après l'élection .

Evaluation, cérémonie de clôture et remise de certificats

En ce qui concerne l'évaluation, les participants ont manifesté un intérêt sérieux aux différentes sessions de l'atelier axé autour des thématiques sur l'observation électorale.

La cérémonie de clôture a été présidée par dame **TCHATEB A MESSE**, Observatrice Electorale Internationale de « Nouvelle Perspective », coordinatrice desdits ateliers, en présence notamment des facilitateurs de l'atelier, des invités, des participants ainsi que des professionnels des medias invités à couvrir l'évènement.

Au nom de la Nouvelle Perspective, dame TCHATEB A MESSE a exprimé :

Sa satisfaction pour le contenu de l'atelier, qui a permis d'aborder des thématiques techniques et capitales dans le cadre de l'observation électorale. Ses remerciements aux autorités administratives et judiciaires du Littoral, notamment pour leur soutien ayant permis aux facilitateurs et participants de bénéficier un environnement propice à l'apprentissage et à la croissance professionnelle.

REMISE DES CERTIFICATS DE PARTICIPATION, ANIMEE PAR LA MODERATRICE DAME LINDA FOUTH NDEDI, SOUS LE REGARD DU REPRESENTANT DU DELEGUE REGIONAL DES SPORTS ET DE L'EDUCATION CIVIQUE



INTERVIEWS FAITES , AU FACILITATEUR PRINCIPAL JEAN MERCI NDEGUE ET A LA COORDINATRICE DE CET ATELIER TCHATEB A MESSE



Conclusion

Le programme de formation des Observateurs Nationaux NP du 26 au 28 Août 2025 s'est achevé dans un climat sain, d'une grande réussite et satisfaction, tant du côté des facilitateurs que des participants. La cérémonie de remise des certificats a été conduite par la modératrice **LINDA FOUTH NDEDI**, journaliste, et sous l'œil marqué des médias.

Les participants ont reçu leurs certificats en reconnaissance de leur engagement et de leur réussite. Une photo de famille a été prise, suivi des interview.

TCHATEB A MESSE
COORDINATRICE LITTORAL NP